

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit**

**Nom du produit:** SONAX Lave glaces  
SONAX Lave glaces concentré parfum citron

**Code du produit:**

02602000, 02603000,  
02607050, 02608000

**UFI:** NRPO-70DT-300E-6S0K

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Secteur d'utilisation**

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

**Catégorie du produit** PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

**Emploi de la substance / de la préparation** entretien auto

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur:**

SONAX GmbH

Münchener Straße 75

D-86633 Neuburg (Donau)

Tel.: ++49 (0)8431/53-0

**Service chargé des renseignements:**

Sécurité des Produits

E-mail: [erp@sonax.de](mailto:erp@sonax.de)

Téléphone: + 49 (0) 8431 53 217

**Suisse:**

ESA

Maritzstr.47

CH-3401 Burgdorf

E-Mail: [info@esa.ch](mailto:info@esa.ch)

Tel. 03 44 29 00 21

Fax. 03 44 29 02 97

**1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

**France:** 01 45 42 59 59 (ORFILA)

**Suisse:** 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51) (Tox Info Suisse)

**Belgique:** 070 245 245 (Depuis l'étranger +32 70 245 245) [centre antipisons]

**Luxembourg:** +352 8002-5500 (centre antipisons Belgique)

**Pay-Bas:** +31 (0) 30 274 88 88 (Centre national d'information sur poison)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Skin Sens. 1A H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

**Pictogrammes de danger**



GHS07

**Mention d'avertissement** Attention

**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

**Mentions de danger**

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

**Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

**Nom du produit: SONAX Lave glaces  
SONAX Lave glaces concentré parfum citron**

(suite de la page 1)

P280 Porter des gants de protection.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/réceptif conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

### 2.3 Autres dangers

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Description: Solution de tensides aqueux.

#### Composants dangereux:

	Aliphatic alcohol, ethoxylated, sulfated, sodium salt ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	1-<3%
CAS: 2682-20-4 EINECS: 220-239-6 Reg.nr.: 01-2120764690-50-xxxx	2-méthylisothiazol-3(2H)-one ⚠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 2, H330; ⚠ Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Skin Sens. 1A, H317 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 %	>0,0015-<0,01%

#### Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques	<5%
parfums, citral, limonene, methylisothiazolinone, benzisothiazolinone, sodium pyrithione	

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Enlever les vêtements sales

Après inhalation: Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Après contact avec la peau:

Laver les zones cutanées contaminées avec de l'eau et un produit nettoyant doux.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

la sensibilisation

Manifestations allergiques

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement selon l'appréciation de l'état du patient par le médecin. Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Date d'impression : 13.11.2020

Numéro de version 5.01

Révision: 23.05.2019

Nom du produit: SONAX Lave glaces  
SONAX Lave glaces concentré parfum citron

(suite de la page 2)

**5.3 Conseils aux pompiers****Équipement spécial de sécurité:**

Il convient de prendre les mesures habituelles dans le cadre de la lutte contre l'incendie.

Ne rester dans la zone de danger qu'avec un appareil respiratoire autonome.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

**Autres indications** Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à une aération suffisante.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

**Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

**Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.

**Autres indications sur les conditions de stockage:**

Protéger contre le gel.

Température de stockage recommandée: 20°C.

**DE: TRGS 510 / CH: Stockage de substances dangereuses (Guide de pratique) 12**

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

**CAS: 2682-20-4 2-méthylisothiazol-3(2H)-one**

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 0,4 e mg/m <sup>3</sup> Valeur à long terme: 0,2 e mg/m <sup>3</sup> S SSc;
--------------	--

**Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

**8.2 Contrôles de l'exposition****Équipement de protection individuel:****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 4)

FR

Date d'impression : 13.11.2020

Numéro de version 5.01

Révision: 23.05.2019

Nom du produit: SONAX Lave glaces  
SONAX Lave glaces concentré parfum citron

(suite de la page 3)

**Protection respiratoire:**

Pas nécessaire en cas normal

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

**Protection des mains:** Gants de protection**Matériau des gants**

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée:  $\geq 0,4$  mm

[EN 374]

**Temps de pénétration du matériau des gants**Valeur pour la perméabilité: taux 6 ( $\geq 480$ min)

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

**Protection des yeux:** Pas nécessaire en cas normal**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales****Aspect:**

<b>Forme:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Jaune
<b>Odeur:</b>	Agrumes
<b>Seuil olfactif:</b>	Non déterminé.

<b>valeur du pH à 20 °C:</b>	9,0 - 10,0
------------------------------	------------

**Changement d'état**

<b>Point de fusion/point de congélation:</b>	Non déterminé.
--	----------------

<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:</b>	$\geq 100$ °C
---	---------------

<b>Point d'éclair</b>	Non applicable.
-----------------------	-----------------

<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non applicable.
--------------------------------------	-----------------

<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
--------------------------------------	----------------

<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
---	--

<b>Propriétés explosives:</b>	Le produit n'est pas explosif.
-------------------------------	--------------------------------

**Limites d'explosion:**

<b>Inférieure:</b>	non applicable
--------------------	----------------

<b>Supérieure:</b>	non applicable
--------------------	----------------

<b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
----------------------------	----------------

<b>Densité à 20 °C:</b>	1,00 - 1,01 g/cm <sup>3</sup>
-------------------------	-------------------------------

<b>Densité relative</b>	Non déterminé.
-------------------------	----------------

<b>Densité de vapeur:</b>	Non déterminé.
---------------------------	----------------

<b>Taux d'évaporation:</b>	Non déterminé.
----------------------------	----------------

<b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</b>	Entièrement miscible
--	----------------------

<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau:</b>	Non déterminé.
---	----------------

**Viscosité:**

<b>Temps d'écoulement à 20 °C</b>	10 - 15 s (DIN EN ISO 2431/4mm)
-----------------------------------	---------------------------------

<b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.
--------------------------------	--

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

<b>10.1 Réactivité</b>	Aucune réaction dangereuse connue.
------------------------	------------------------------------

<b>10.2 Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
--------------------------------	--------------------------------------

(suite page 5)

FR

Date d'impression : 13.11.2020

Numéro de version 5.01

Révision: 23.05.2019

Nom du produit: SONAX Lave glaces  
SONAX Lave glaces concentré parfum citron

(suite de la page 4)

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

**10.4 Conditions à éviter** Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Il n'existe pas de résultats toxicologiques concernant ce mélange.

**Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effet primaire d'irritation:**

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Aucune des substances ne présentent des effets cancérogènes, mutagènes ou dangereux pour la reproduction connus.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**12.1 Toxicité** Il n'existe pas de données écotoxicologiques concernant ce mélange.

### Toxicité aquatique:

**CAS: 2682-20-4 2-méthylisothiazol-3(2H)-one**

EC 20 / 3h 2,8 mg/l (Bel) (DIN 38412-3 (TTC-Test))

EC50/3h 34,6 mg/l (Bel) (DIN 38412-3 (TTC-Test))

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Les substances tensioactives contenues dans le produit satisfont aux exigences de la réglementation européenne sur les détergents ( EC/648/2004) pour la biodégradabilité ultime des tensioactifs dans les détergents.

#### Aliphatic alcohol, ethoxylated, sulfated, sodium salt

Biodegradation >60 % (OECD 301B)

**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### Autres indications écologiques:

#### Indications générales:

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

(suite page 6)

FR

**Nom du produit:** SONAX Lave glaces  
SONAX Lave glaces concentré parfum citron

**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite de la page 5)

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Non classé comme déchet dangereux selon l'annexe III de la directive 2008/98/CE.

#### Recommandation:

Les déchets doivent être éliminés selon les directives locales émanant des autorités compétentes en la matière.

#### Catalogue européen des déchets

- 1) Elimination/ produit
- 2) Elimination / emballage non nettoyé

20 01 30	détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29
15 01 02	emballages en matières plastiques

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA néant

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, IMDG, IATA néant

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA  
Classe néant

#### 14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

#### 14.5 Dangers pour l'environnement:

Marine Pollutant: Non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

#### "Règlement type" de l'ONU:

néant

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Ordonnances européennes :

EC/1907/2006 (REACH)

EC/1272/2008 (CLP)

EC/648/2004

##### Prescriptions nationales:

##### Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

CH: 822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes sont à respecter.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

CH: 822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité sont à respecter.

(suite page 7)



**Nom du produit: SONAX Lave glaces**  
**SONAX Lave glaces concentré parfum citron**

(suite de la page 6)

**Classe de pollution des eaux (DE):**

Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.  
(AwSV 18.04.2017)

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Phrases importantes**

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Sensibilisation cutanée	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.
-------------------------	--

**Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

NOEL = No Observed Effect Level

NOEC = No Observed Effect Concentration

LC = letal Concentration

EC50 = half maximal effective concentration

log POW = Octanol / water partition coefficient

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

ATE: acute toxicity estimate

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

IOELV = indicative occupational exposure limit values

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 3

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë - inhalation – Catégorie 2

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

**Historique de la version et avis de modifications:** Remplace la version 5.00.

**\* Données modifiées par rapport à la version précédente**